Balade de la Bête Refaite, d'un bassin à l'autre

Distance : **6,5 km**
Difficulté : **facile**
Accès PMR : **non**
Accès poussette : **non**

Senne
Contrat de Rivière

4

Balad'EAU

Chapelle-lez-Herlaimont

N
La Marlette, Centre nautique
K 0
130
150
4
K 23
3
Pont du Blocus
2
CANAL
Rau de la Coulette
162,5
La Bête Refaite
Fme de Long Sart
K 22
K 22
N.-D. des Sept Douleurs, Chap.
160
Mahipré
Fme du Castia
130
1350 t
5
Enclos de la Motte
K 6
140
Fme du Grand Mahipré
Mahipré
1
Cité Ruche Chapelloise
BRUXELLES
Départ : Parking Place Albert Ier à Godarville
Le Castia
Rau
Champ des Prés
140
140
D
Godarville
Légende
- Tracé Balad' Eau
- Point d'intérêt
- Cours d'eau
- Route
NATIONAAL GEOGRAFISCH INSTITUUT
INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL
Copyright © IGN 2020 - www.ign.be
0
100m
200m

*Depuis la **Place Albert 1ier**, engagez-vous dans la ruelle du début de la **rue des Culots** (à côté du n°5 de la rue des Culots, en face de l'épicerie et de la rue Allende). Au bout de cette ruelle, continuez sur chemin qui la prolonge entre les prairies.*

1. LE CASTIA

© crsenne

Vous êtes sur le bassin de la Sambre. Le sentier passe au-dessus du **ruisseau de Mahipré** (ou Mahy Pré), petit affluent du ruisseau communal le Castia.

Le **Castia** ressort de son voûtement au niveau de la ferme du Castia, au bord de laquelle nous passerons au retour. Initialement affluent du Piéton (« Moyen Piéton »), le Castia termine sa course dans le canal Charleroi-Bruxelles depuis sa constuction, au lieu-dit Petite Coulette.

*Continuez sur le chemin jusqu'à la route (**rue de Nivelles**), que vous prenez vers la droite. Continuez sur cette voie pour arriver sur la commune de **Seneffe**. Tout au bout, la route tourne vers la gauche et se prolonge par un sentier . Empruntez-le et traversez le bois de pins.*

2. LA CRÊTE DE PARTAGE

Vous venez de passer le lieu-dit de la Bête Refaite ! Il s'agit de la **crête de partage** entre les bassins de la Sambre et de la Senne. Son nom viendrait du fait que c'était le point de relais (auberge) où les attelages fatigués s'arrêtaient pour se reposer… les bêtes étaient «refaites » !

En sortant du bois de pins, vous avez une superbe vue sur la **grande tranchée du canal Charleroi – Bruxelles** à 1350 tonnes : profonde de 45 mètres et d'une largeur de 320 à 380 mètres entre les crêtes du talus (SRBG 2003). Il s'agit du bief de partage actuel entre les 2 bassins, long de 28 kilomètres, entre l'écluse de Viesville (dans votre dos) et le plan incliné de Ronquières (au loin face à vous).

© crsenne

*Suivez le sentier à travers la cuvette. Rejoignez un autre bosquet, puis longez de vieux terrains de tennis et le site de « L'Ami Fidèle », rejoignant une petite route qui descend vers une branche de l'ancien canal. Passez devant le Snef Yachting et son bâtiment moderne et rejoignez le **pont du Blocus**.*

3. PONT DU BLOCUS

Vous êtes sur le pont du Blocus, récemment remplacé. Historiquement c'était un pont fixe, métallique, riveté et boulonné (datant de 1880-90, il était le plus ancien de ce type en Wallonie, MET, 2001). La **Branche de Bellecourt**, vestige du canal à 300 tonnes, permettait de relier le charbonnage de l'Olive (de Mariemont – Bascoup) à la voie d'eau via le chemin de fer (les rails sont encore visibles au bout de la branche longue de 1709 mètres). Actuellement, elle sert à la navigation de plaisance et aux promenades.

© crsenne

*Revenez vers le Snef Yachting mais en suivant cette fois-ci le chemin de halage du canal en direction de **Godarville**. NB : Vous voyez sur la rive opposée le **Centre Adeps de la Marlette**, juste avant de rejoindre le canal à 1350 tonnes.*

4. LA BÊTE REFAITE

© crsenne

Sur votre droite, au niveau d'un arbre, une entrée grillagée… les vestiges du **tunnel de Bête Refaite** (1832) : lors de la construction du canal Charleroi-Bruxelles, dans sa première version à 70 tonnes, les hommes ont été confrontés à un obstacle majeur : la crête de partage entre les bassins de la Sambre (Meuse) et de la Senne (Escaut).

La solution choisie était de créer dans la butte un **canal souterrain** de 1267 mètres de long, emprunté par les bateaux spécifiques de ce canal : les **baquets de Charleroi** (ou Sabots) (SRBG 2003). Vous observez ici l'entrée du vestige de ce premier tunnel qui a été fortement raccourci par la construction du canal actuel. Il sert désormais de **refuge aux chauves-souris**, et est d'ailleurs protégé par les statuts de Réserve Naturelle Domaniale (RND) et de site Natura 2000.

Apercevez-vous… le grand cormoran le long du canal ?

© Claude Parvais

Nom scientifique : *Phalacrocorax carbo*

Longueur : Entre 77 et 94 cm

Envergure : Entre 121 et 149 cm

Milieu de vie : Corniches dans les falaises côtières ou arbres près des points d'eau

Régime alimentaire : Poissons et invertébrés aquatiques

*Continuez sur le chemin de halage en direction de **Godarville**. Après le passage sous le pont qui relie **Godarville** à **Gouy-lez-Piéton**, ou « Pont des Communes», vous observez sur votre droite l'autre extrémité du tunnel de **Bête Refaite**. Un peu plus loin, vous observez dans le talus l'arrivée bétonnée du **ruisseau le Castia** dans le canal (lieu-dit « Petite Coulette »). Un peu après, reprenez le chemin sur votre droite qui remonte vers le haut du pont, en direction de **Godarville**. Prenez à gauche sur la **rue du Castia** en direction du centre du village de **Godarville**.*

5. LA STATION D'ÉPURATION ET LE CASTIA

© crsenne

La station d'épuration se trouve sur votre gauche et la Ferme du Castia (ferme rose) sur votre droite. La Ferme du Castia est l'ancien **château Vanderbeke** construit au 17e siècle par Jean Van der Beken. Elle est longée par le ruisseau du Castia, mentionné en début de balade. Anciennement, sa drève menait au hameau des Culots à Gouy (avant le creusement de la grande tranchée). Cette ferme était liée à l'abbaye de l'Olive (à Morlanwelz): pré, étang et viviers de l'Olive étaient situés près de la ferme.

La station d'épuration de Godarville : mise en service en 2016 par l'organisme d'assainissement agréé IDEA, cette station d'épuration a une **capacité de 3000 Equivalents - Habitants** (EH) et traite les eaux du village, avant de les rejeter dans le ruisseau Castia, qui finit sa course dans le canal. Ceci veut donc dire qu'auparavant les eaux usées de Godarville n'étaient pas traitées … et terminaient dans l'environnement !

*Continuez sur la **rue du Castia** qui devient **rue des Culots** pour rejoindre la **Place Albert 1ier** .*

Sources : disponibles à la demande au Contrat de Rivière Senne

Balade de la Bête Refaite, d'un bassin à l'autre

Avec le soutien du
Commissariat général au Tourisme

Wallonie

Senne
Contrat de Rivière

Avec le soutien des communes partenaires du Contrat de Rivière Senne

Contrat de Rivière Senne ASBL
Place Josse Goffin, 1
1480 Clabecq

Tel/Fax: 02 355 02 15
E-mail: info@crsenne.be
Site: www.crsenne.be
RPM Nivelles
N°entreprise : 0872.191.039
Belfius : BE10 7785 9678 7404
Éditeur responsable : Contrat de Rivière Senne ASBL

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE. PARUTION 2020.